De Nancy ce 15e janvier 1742

j'ay repondu a M. quesnay le 9e nov 1742

Monsieur

cette lettre est adressée a M. de la Peyronie et les mots ci dessus sont de sa main

ayant fais voir à Mr. de la Galisiere chancelier de sa majesté le Roy de Pologne, et intendant de la Lorraine, qui est tres curieux des cas extraordinaires, un enfant auquel j'ay osté l'os du bras, après luy avoir fais le détail de cette maladie, il m'a chargé de vous en envoier l'observation qui est icy jointe avec l'os, nous n'avons point icy de graveurs capable. si j'avois aussi ou que j'eusse eu l'honneur de vous être connus, je me serois fait un plaisir de prévenir les ordres de ce ministre, de même que je l'ay fais à l'égard de Mr. Boudous, sous le quel j'ay travaillé a l'hostel Dieu pendant douze ans, tant en qualité de chirurgien externe qu'en suite d'interne. j'espere que la fidelité et la sincerité de mon observation me tiendera lieu dans vôtre esprit du stile relevé

Académie nationale de médecine

ARC 39 n° 114

Académie nationale de médecine

et me procurra une part dans lhonneur de votre bien veillance et
de votre protection que jause vous suplier de maccorder.
comme vous etes le protecteur de la chirurgie, et celuy de ceux
qui lexercent avec honneur, je prend la liberté de vous dire
que le grand nombre de chirurgiens que nous sommes icy proportionnément
a letendue du lieu me determine à le quitter, quoy que jÿ sois un
des plus occupés et le seul qui ÿ fasse les grandes operations, pour
metablir à Neufchateau qui est une ville à neuf lieües dicy, ou est
situé le bien de mon épouse et dou elle est née; il nÿ a quun seul
chirurgien dans cet endroit, des services du quel la ville nest pas
contente; les officiers de lhostel commun de cette ville pour
mengager a mi fixer me font une petite pension de trois cent livres
il ÿ a un petit hôpital administré par un commandeur et des
religieuses de lordre du st. esprit, ou lon met les soldats malades

de la garnison. ce commandeur má prié lors que je serois etablis
de me charger du soin des malades de cette maison, ceque je feray
avec plaisir quoy quil ny ayt aucunes rétributions. je souhaiterois seulement
pour toutes recompenses pouvoir en avoir un brevet de chirurgien
major, afin détre exempt de logemens de gens de guerre pont et chaussés
de taille et autres impositions publiques, je serois bien assuré de
lobtenir, si jétois assés heureux de meriter lhonneur de votre protection
jen aurois toute ma vie une eternelle reconnoissance.
avant la cession des etats de Lorraine je jouissois de tous ces privileges
en qualité de chirurgien ordinaire du grand Duc. je ne me suis
déterminé à quitter lhostel Dieu au commencement de 1736, qua
ces conditions, ainsi quil en est fait mention par mon brevet que
jay joint icy, au cas que Monsieur veuille bien prendre la peine d'en
faire la lecture. si aprés avoir éxaminé los vous voulés bien avoir
la bonté de le remetre à mon beau frere porteur de la présante

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE – BIBLIOTHÈQUE

no 7

ACADEMIE

Mr. houstel

lorsquéon aura fait
dessiner la piece dos
que jáy donée a mr
quesnay le 9e avril
1742 il faudra me la
rendre pour que je
lenvoye a mr. dubay
a nancy.

je vous seray bien obligé, les parents de cet enfant le regardent
comme un monument precieux ils m'ont prié de leurs rendre.
j'ay l'honneur d'être très respectueusement

Monsieur

Votre très humble et très
obeissant serviteur Duboy

si je pouvois Monsieur vous être de quelques
utilités dans ce païs icy mon adresse est a Duboy maitre
chirurgien près les dames sœurs grises à Nancy